Année académique 2018 - 2019 Catégorie Pédagogique

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : peda.braine@helha.be
**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : peda.leuze@helha.be
**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : peda.loverval@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 71 Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement 3 | | | |
|---|---|---|---|
| Code | PEGL3B71LG | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE | HELHa Braine-le-Comte<br>**Stéphanie CHAPELLE** (stephanie.chapelle@helha.be)<br>Massimo RAVICINI (massimo.ravicini@helha.be)<br>HELHa Leuze-en-Hainaut<br>**Isabelle AVET** (isabelle.avet@helha.be)<br>HELHa Loverval<br>**Yvan SCOYS** (yvan.scoys@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | | 10 | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | | bachelier / niveau 6 du CFC | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | | Français | |

## 2. Présentation

### *Introduction*

**Néant**

### *Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)*

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthologie de leur enseignement**
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs discipllinaires et psychopédagogiques
- 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

### *Acquis d'apprentissage visés*

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de mobiliser ses connaissances afin de créer une activité pédagogique permettant d'intégrer les nouvelles technologies.

### *Liens avec d'autres UE*

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

| | | |
|---|---|---|
| PEGL3B71LGA | Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement | 30 h / 1 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | | |
|---|---|---|
| PEGL3B71LGA | Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement | 10 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### *Dispositions complémentaires relatives à l'UE*

**Néant**

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2018-2019 Catégorie Pédagogique

# Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : peda.loverval@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement | | | |
|---|---|---|---|
| Code | 13_PEGL3B71LGA | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 3B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 1 C | Volume horaire | 30 h |
| Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants | **Yvan SCOYS** (yvan.scoys@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | | 10 | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | | Français | |

## 2. Présentation

### *Introduction*

Ce cours souhaite donner l'envie aux étudiants de décrypter les médias et leur langage. Faire des étudiants des citoyens responsables et leur donner les outils pour le devenir mais aussi leur permettre et les inciter à faire leurs futurs élèves des citoyens outillés à appréhender les médias avec un regard critique, indépendant et autonome.

Ce cours vise à donner les moyens aux futurs enseignants de pratiquer l'éducation aux médias.

### *Objectifs / Acquis d'apprentissage*

L'étudiant sera capable d'avoir envie de se brancher sur divers médias, sans distinction de classe sociale et de génération.

De décrypter, de relativiser et de critiquer les informations venant de différents canaux: écrits, radiophoniques, cinématographiques, télévisuels, numériques (internet, réseaux sociaux...)

## 3. Description des activités d'apprentissage

### *Contenu*

Analyse approfondie des médias de masse: Presse, radio, photographie, cinéma, télévision, internet : quel impact ? Information, intoxication ?

### *Démarches d'apprentissage*

Exposé ex cathedra.

Travaux de groupe en classe et présentation.

Analyse comparative de documents cinématographiques, télévisuels, iconographiques et sémiologiques.

Réflexions collectives.

Collecte et partage de documents et exercices d’analyse (présentés et commentés en classe).

### *Dispositifs d'aide à la réussite*

Questions-réponses en séances de cours

Echanges via la plateforme et les mails

### *Ouvrages de référence*

Les Compétences en éducation aux médias (édité par le Conseil supérieur de l'Education aux médias), mai 2015

L'Education aux médias en 10 questions (édité par le Conseil supérieur de l'Education aux médias), octobre 2012

Une Presse sans Gutenberg - Pourquoi Internet a bouleversé le journalisme, J.-Fr Fogel et B. Patino, éditions du Seuil, 2007

Pluralisme de l'information et media diversity, collectif, éd. de Boeck supérieur, 2013

Savoir communiquer à l'ère des nouveaux médias, Jean-Michel Lefèvre, éd. Dunod, 1998

Histoire des Médias, Gabriel Thoveron, éd. du Seuil, 1997

Attenton Médias!, Michel Collon, édi EPO, 1992

Médias et Sociétés, Francis Balle, éd. Montchrestien, 1988

Les Médias à découvert, G. Thoveron, M. Delepeleire, M. Olyff, éd. Vie Ouvrière, 1988

Interstances, Louis Darms, Jean Laloup, éd. Cabay, Louvain La Neuve, 1983

### *Supports*

Portefeuille de lecture.

Power Point personnel.

Diffusion de documents bibliographiques et audiovisuels.

Utilisation de l’ordinateur et de différents logiciels.

Utilisations pratiques et critiques d’Internet.

## 4. Modalités d'évaluation

### *Principe*

S'assurer que les étudiants aient identifié les outils de décryptage des médias, puissent les utiliser et les transmettre à leurs futurs élèves.

Vérifier qu'ils puissent produire des processus d'apprentissage dans le domaine de l'éducation aux médias.

### *Pondérations*

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Tvs | 100 | Tvs | 100 |

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### *Dispositions complémentaires*

Conformément au REE, dans le cas où l’absence d’un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l’enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l’enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l’enseignant et la responsable des horaires.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).